
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°7

4 mars 2021

Membres élu.e.s présent.e.s : Alexis AVDEEFF, David BODET, Teddy BRUNET, Valentin CATTIER, David CLARYS, Yannis DELMAS, Matthieu DENIS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Florian DUPERRE, Laurian FONTAINE, Anthony GAGNAIRE-CIROT, Alice GRELIER, Aymeric HENAULT, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Jean-Marie LECOINTRE, Benoît LEROUX, François LUMINEAU, Gilles MALANDAIN, Jean PYLOUSTER, Fanette QUADRIO, Erwan STORDAIR, Antoine SUREAUD, Cécile VOYER

Membres élu.e.s excusé.e.s : Léontine ABBA, Sébastien AUBINEAU, Marlène BELLY, Mathilde CARRIVE, Véronique MEYER

Absent.e.s ayant donné procuration : Sébastien AUBINEAU à François LUMINEAU, Marlène BELLY à David CLARYS, Véronique MEYER à Nadine DIEUDONNE-GLAD

Membres invité.e.s présent.e.s : Emmanuel BABBI, Claire BEAUSSE, Catherine ESNARD, Arnaud FRANCOIS, David GUILLEMIN, Armelle JACQUEMOT, Eric MARCEAU, Christian PAPINOT, Nicolas TRAN, Jean-Louis YENGUE

Membres invité.e.s excusé.e.s : Isabelle AABKARI, Benoît AUBIGNY, François BRIZAY, Jean-Pierre ESCRIVA, Patricia ETIEN, Alzira FONTAINE, Marion HAZA, Yvan HOCHET, Pierre KAMDEM, Philippe MAINTEROT, Myriam MARCIL, Catherine TREHONDAT, Nicolas VIBERT

Préambule :

Le directeur remercie de sa présence Antoine Sureaud représentant de la communauté d'agglomération Grand Poitiers pour le collège des personnalités extérieures.

1. Approbation des procès-verbaux des conseils des mois de janvier

Les PV n°5 du conseil du 21 janvier 2021 et n°6 du conseil exceptionnel du 29 janvier 2021 sont adoptés à l'unanimité.

2. Actualités de l'UFR

A. Renouvellement du conseil d'UFR

Suite à un décret gouvernemental, les mandats des élu.e.s ont été prolongés jusqu'au 31 avril 2021. La date arrêtée par l'Université de Poitiers pour les élections est le mardi 27 avril (semaine 12 du calendrier universitaire « COVID », à la rentrée des congés de printemps) en présentiel, sous réserve des conditions sanitaires du moment. Il y aura deux bureaux de vote : l'un en salle des Actes à l'Hôtel Fumé et l'autre en salle 1 du bâtiment A4 sur le campus.

Les candidat.e.s se présentent pour un mandat de 4 ans, à l'exception des élu.e.s étudiant.e.s qui ont un mandat de 2 ans. La date limite de remise des candidatures est le lundi 12 avril à 16h00. Le processus électoral sera lancé prochainement.

B. Journée Portes Ouvertes

Eric Marceau remercie toutes les personnes, collègues BIATSS, enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheu.r.se.s et étudiant.e.s qui se sont mobilisé.e.s pour l'organisation et la tenue de cette journée Portes Ouvertes virtuelles du 27 février. Un remerciement particulier à Aurélie Nouailhas du service InseRCom pour la préparation du site internet, des supports de communication, et de leur mise en ligne.

Cette journée s'est globalement bien déroulée. Il y a encore peu de retours et un bilan reste à faire, mais il semblerait que le nombre de visiteu.r.se.s ait été moins important que lors des journées Portes Ouvertes passées qui se tenaient en présentiel.

Des éléments construits pour ce salon telle que la visite virtuelle de l'UFR et des témoignages d'étudiant.e.s pourront être réutilisés sur le site internet de l'UFR et lors de prochaines opérations de communication.

C. Plan d'Aide à l'Investissement

Le Plan d'Aide à l'Investissement est un cofinancement de projets d'investissement par l'UP. Ces projets doivent impliquer une modification des pratiques pédagogiques avec une dimension collaborative recherchée ou une facilitation de l'accès aux ressources en ligne.

La date limite de dépôt des projets est le 26 mars.

A ce jour, les budgets investissement de l'UFR et des départements sont faibles ce qui rend plus complexe l'apport d'un autofinancement.

L'UFR va déposer un projet concernant la modification de la salle informatique 5 du centre-ville qui avec le nouvel équipement deviendra une salle polyvalente avec une place PMR.

D. Publications des résultats du 1^{er} semestre

Les résultats aux examens terminaux du 1^{er} semestre ont été publiés le vendredi 26 février. Tous les résultats n'ont pu être publiés, des notes n'ayant pas été remises à temps. A ce jour, des relevés de notes ne sont toujours pas publiés en Licence dans les départements d'Histoire de l'Art et Archéologie, Musicologie et Philosophie, en 1^{ère} année de Licence en Histoire/HAA, et pour quelques parcours de Masters.

3. Point Recherche

A. Rencontre avec le nouveau vice-président Recherche

Nadine Dieudonné-Glad, assessseure à la Recherche, a rencontré Yves Gervais, vice-président Recherche.

En amont de ce rendez-vous, N. Dieudonné-Glad a pu constater une amélioration de la communication entre la Présidence et les composantes puisque les assesseur.e.s sont désormais en copie des courriels envoyés aux directions des laboratoires par le vice-président Recherche.

Plusieurs sujets ont été abordés dont certains ont pu alerter M. Gervais sur des problématiques dont il n'était pas informé, telles que les heures complémentaires non autorisées pour les responsables de laboratoires alors qu'elles le sont pour les responsables de départements, le fait que l'enveloppe recherche propre à l'UFR n'existe plus car elle est ventilée dans les laboratoires, et la différence de dotation de l'UP pour un.e enseignant.e-chercheur.r.se selon qu'il.elle appartient à une ex. Equipe d'Accueil ou une Unité Mixte de Recherche.

L'avenir des ex. EA a également été abordé. Une réorganisation proposée est celle en campus thématiques, mais avec un campus Sciences Humaines et Sociales qui regrouperait tous les laboratoires et ne tiendrait pas compte des disciplines. Le vice-président Recherche va rencontrer toutes les directions de laboratoires, chacun.e aura donc l'opportunité de faire valoir son point de vue sur la réorganisation souhaitée. Aucune décision n'a encore été arrêtée par la Présidence, il est donc encore temps pour les laboratoires de SHA d'être force de proposition.

Concernant le financement des contrats doctoraux, deux points ont été discutés. Le fait que les demi-financements régionaux qui sont donc attribués sur des critères d'intérêts de la région entraînent le non-financement d'un certain nombre de sujets de recherche. Deuxième point, le fait que les contrats doctoraux du ministère n'existent plus depuis quelques années. Désormais il s'agit d'une dotation globale faite à l'université qui décide de la somme qu'elle souhaite allouer aux contrats doctoraux. C'est donc un financement lié à une orientation politique. L'arrivée de la nouvelle équipe présidentielle peut, peut-être, permettre d'ouvrir des discussions sur ces dotations.

B. Information sur les prolongations des contrats doctoraux

Face à la situation sanitaire, un certain nombre de contrats doctoraux arrivés à échéance en septembre 2020 ont été prolongés de quelques mois. L'UP a financé ces prolongements sur ses fonds propres et est toujours en attente de versements du ministère.

Concernant un éventuel financement des prolongements de contrats pour ceux arrivant à échéance en septembre 2021 et 2022, à ce jour, le ministère n'a pas communiqué d'information et l'UP n'a pris aucune décision.

C. Projet d'équipement de l'université en ordinateur de grande puissance

Un appel a été fait aux directions des laboratoires pour déléguer un.e représentant.e aux réunions préparatoires à l'achat d'un ordinateur de grande puissance par l'UP. Ce type de ordinateur permettant aussi l'hébergement de données, il peut être utile aux recherches en Sciences Humaines et Sociales. Les laboratoires sont donc invités à se rendre à ces réunions pour voir s'il existe un réel intérêt pour les recherches de SHS.

D. Aide à la publication

L'appel à l'aide à la publication a été lancé le 22 janvier dernier. Les dossiers sont à rendre pour le jeudi 18 mars. Ils seront examinés en Commission Recherche le jeudi 25 mars.

4. Point BIATSS

Comme les étudiant.e.s, les enseignant.e.s et les enseignant.e.s-chercheur.se.s, les personnels BIATSS de l'UFR sont épuisé.e.s physiquement et moralement par les conditions de travail imposées par la situation sanitaire actuelle. Pour rappel, le travail à domicile est toujours de rigueur et une demi-journée voire deux par semaine de présence dans les locaux sont autorisées à la condition d'être seul.e dans un bureau. Les délais de traitement des demandes peuvent s'en trouver rallongés.

Il est demandé à tous et toutes la plus grande bienveillance dans les échanges.

5. Actualités formation

A. Déroulement des enseignements

Les Travaux Dirigés/Travaux Pratiques en 1^{ère} année de Licence ainsi que les enseignements dérogatoires ont repris en présentiel depuis le 25 janvier sur le campus et le 3 février en centre-ville.

Depuis le 22 février, tous les enseignements des promotions de moins de 40 étudiant.e.s ont également pu reprendre en présentiel en respectant les jauges de 50% des capacités des salles et 20% des capacités des bâtiments, soit 430 étudiant.e.s pour les locaux du centre-ville (Pôle Universitaire Musique et Danse inclus) et 460 étudiant.e.s pour le bâtiment A4 sur le campus. Or, si on calcule le nombre théorique d'étudiant.e.s présent.e.s sur site quand toutes les salles sont occupées (sauf les amphithéâtres car pas de cours magistraux en amphithéâtres), alors on arrive aux chiffres respectifs de 684 et 410 étudiant.e.s donc un dépassement de la jauge sur le site du centre-ville.

Les premiers retours des enseignant.e.s sur les taux de présence des étudiant.e.s aux cours montrent qu'ils sont très variables, de 0 à 100% (100% étant observé pour certaines petites promotions de Master), selon les années, les disciplines et les sites.

Une enquête a été lancée cette semaine, dans un premier temps pour le site du centre-ville, pour connaître le nombre exact d'étudiant.e.s présent.e.s sur une demi-journée où toutes les salles sont occupées. Les premiers chiffres ne sont pas exploitables car ils n'ont pas tous été communiqués. Le but de cette enquête est de vérifier que la jauge des 20% des bâtiments n'est pas dépassée et, dans ce cas, d'étudier la possibilité d'ouvrir le présentiel à d'autres cours.

La direction souhaite relayer au Conseil la demande du département de Philosophie d'ouvrir tous ses enseignements de L1 au présentiel. Cette promotion est un cas particulier car le taux d'abandon des étudiant.e.s au 1^{er} semestre est très important et l'organisation de l'enseignement en 1^{ère} année amène les groupes de TD à être de plus de 40 étudiant.e.s et donc les TD ne peuvent être tenus en présentiel.

Après discussion, le conseil valide le retour en présentiel des étudiant.e.s de 1^{ère} année de Licence de Philosophie pour tous leurs enseignements.

B. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Les assesseures à la formation ont récemment eu confirmation par la présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire que seule une présentation des principes généraux d'aménagement des MCCC était nécessaire pour le vote lors de la prochaine CFVU le 25 mars prochain.

Le projet de document regroupant ces principes généraux et qui servira de cadrage aux équipes pédagogiques est présenté au Conseil.

Le texte ajusté sur la base des échanges en Conseil sera envoyé ce vendredi 5 mars aux membres de la Commission Formation pour discussion et vote lors de la prochaine commission qui se tiendra le jeudi 11 mars.

C. Nouvelles accréditations formations

La Nouvelle Offre de Formation sera valide pour la période 2022-2028.

L'accréditation se fera en deux temps : 1^{er} puis 2nd cycle en 2022.

L'offre de formation ayant déjà été bien réfléchi lors de la précédente accréditation, elle constitue une base de travail solide pour la NOF. D'autant plus que les retours des évaluations HCERES (mi-mars pour le 1^{er} cycle et juillet pour le 2nd cycle) ne devraient pas apporter de modifications structurelles.

Les grands principes fixés en réunion des assesseur.e.s sont la recherche d'un équilibre entre formation et recherche, et la mise en place des campus de recherche pour remplacer les Equipes d'Accueil dont l'accréditation a été supprimée au 1^{er} janvier 2020.

Le calendrier est le suivant :

- 5 mai : Remontée des fiches premier cycle
- 21 mai : Dépôt sur le logiciel Pélican
- 13 septembre : Remontée des fiches 2nd cycle
- 5 octobre : Dépôt sur Pélican
- Novembre : Remontée des maquettes
- Décembre : paramétrage sur Parcoursup et *trouvermonmaster.gov*

Les axes de travail de mars à mai sont les rencontres entre la présidence de l'université et chaque composante (agenda à venir), les premiers groupes de travail (Licences Professionnelles et Bachelors Universitaires de Technologie, Passerelles et parcours des étudiant.e.s, les portails, la Licence Accès Santé et autres pratiques pédagogiques) et le travail en réunions des assesseur.e.s concernant les fiches de cadrage pour les Licences, Licences professionnelles et Masters, la Charte des examens et le règlement des examens.

Les départements ont déjà commencé leur réflexion sur la NOF et des projets sont en cours. Il est précisé qu'il est possible de faire de vraies modifications, comme seulement d'apporter de légères modifications. Un suivi de ce dossier sera fait en Commission Formation et par l'équipe de direction.

6. Point étudiant.e.s

Les élu.e.s étudiant.e.s ont rédigé un communiqué suite à la tenue de l'assemblée générale des étudiant.e.s de l'UFR SHA. Ce communiqué qui s'adresse au Conseil a été transmis aux membres en amont de cette séance (cf. annexe).

Le but de ce communiqué est d'alerter à nouveau les enseignant.e.s sur les difficultés rencontrées par les étudiant.e.s pendant cette crise sanitaire due à l'épidémie de la COVID-19, mais aussi d'apporter des solutions concrètes qui après approbation du Conseil pourraient être mises en œuvre dans les départements.

Quatre points sont abordés :

1. la charge de travail des étudiant.e.s,
2. la diffusion d'une enquête auprès des étudiant.e.s sur les effets de la pandémie un an après son début, et la possibilité d'échanges entre étudiant.e.s et enseignant.e.s sur ce sujet pendant les cours,
3. la participation des étudiant.e.s aux aménagements des MCCC,
4. le lancement d'une nouvelle campagne d'information concernant la possibilité du prêt de matériel informatique aux étudiant.e.s.

Ces points sont discutés par le Conseil. Des premières réponses sont apportées :

1. Concernant la charge de travail, les enseignant.e.s sont invité.e.s à terminer leurs cours en distanciel quelques minutes plus tôt et à les débiter quelques minutes plus tard que l'horaire prévu pour donner aux étudiant.e.s un temps de pause entre deux cours. Ils.elles sont également invité.e.s à réfléchir sur le temps de travail supplémentaire que les cours en distanciel peuvent amener, avec la diffusion asynchrone des cours par exemple, et à adapter leur enseignement en conséquence.

2. L'enquête qui va être rédigée par les étudiant.e.s sera diffusée sur papier pendant les cours en présentiel, en plus d'être envoyée par courriel.

3. Le directeur de l'UFR a déjà demandé aux directions des départements par courriel un peu plus tôt cette semaine d'inviter les étudiant.e.s aux réunions de départements. L'implication des délégué.e.s/élu.e.s étudiant.e.s dans les discussions concernant les aménagements des MCCC est également demandée. Le directeur rappelle à ce sujet qu'il faut veiller à garder un juste équilibre entre les conditions d'études et la qualité des diplômes.

4. Un courriel a été envoyé ce mercredi 3 mars pour informer les étudiant.e.s que des ordinateurs étaient toujours disponibles pour un prêt jusqu'au 30 juin puisque beaucoup d'ordinateurs réservés n'ont pas été retirés. Les enseignant.e.s sont invité.e.s à communiquer l'information pendant leurs cours et à transmettre les noms des éventuel.le.s étudiant.e.s concerné.e.s aux gestionnaires de formation.

En conclusion, à l'unanimité, le conseil apporte son soutien aux demandes relayées par les représentant.e.s étudiant.e.s et invite l'ensemble des enseignant.e.s à mettre en œuvre ces demandes.

Les étudiant.e.s ont ensuite lu le témoignage d'une étudiante en 3^e année de Licence. Ce témoignage fait état de la démotivation, du nombre d'heures très important passé devant un écran d'ordinateur quotidiennement et du manque de communication entre les étudiant.e.s et les enseignant.e.s.



Par ailleurs, les élu.e.s étudiant.e.s tiennent à remercier les enseignant.e.s qui prennent le temps de rester à leur écoute et d'apporter des aménagements individuels quand ils sont nécessaires.

La situation est difficile pour les enseignant.e.s également. Comme pour les étudiant.e.s, elle est plus ou moins bien vécue selon les personnes. On note que le nombre d'enseignant.e.s en souffrance augmente au fur et à mesure que ces conditions d'enseignement particulières persistent.

Cette situation amène aussi à constater le manque de moyens en personnel médical. Les postes existants de médecins et psychologues que ce soit pour les personnels comme pour les étudiant.e.s ne sont pas suffisants. De plus, nombre de postes ne sont pas pourvus du fait que peu de médecins sont formé.e.s à la médecine préventive et que la rémunération proposée sur ces postes n'est pas attractive.

7. Questions diverses

Réaction aux propos de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Le 14 février, sur CNews, la ministre Frédérique Vidal déclarait « *l'islamo-gauchisme gangrène la société dans son ensemble et l'université n'est pas imperméable* ».

Le 16 février, devant l'Assemblée nationale, elle revenait sur ses propos en expliquant que des Universitaires se disent empêché.e.s par d'autres de mener leurs études, leurs recherches, que tous les courants de la société traversent l'université, et qu'il faut les étudier, les comprendre et laisser se mettre en place le débat contradictoire. Elle conclut qu'une enquête sera menée par le Centre National de la Recherche Scientifique pour faire un « bilan de l'ensemble des recherches qui se déroulent dans notre pays ».

Un groupe d'élu.e.s d'enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheu.r.se.s souhaite se prononcer sur ces propos qu'il.elle.s jugent infamants notamment pour les sciences humaines et sociales, et qui jettent le trouble dans la communauté universitaire. La communauté a déjà vivement réagi contre ces propos et fait actuellement circuler une pétition demandant la démission de la ministre.

Un texte (joint en annexe) est proposé à l'approbation du Conseil. Après échanges, il est **adopté à l'unanimité moins 4 abstentions.**

Les prochains rendez-vous :

Commission Formation : jeudi 11 mars à 14h

Commission Recherche : jeudi 25 mars à 14h

Commission des Finances : jeudi 1^{er} avril à 14h

Conseil d'UFR : jeudi 8 avril à 14h

Le responsable des services



Eric MARCEAU

Le Directeur



David CLARYS

La secrétaire de séance



Nadia SGOIFO

Annexes

Communiqué des élu·e·s étudiant·e·s et de l'assemblée générale de l'UFR SHA à l'intention du conseil d'UFR

04/03/2021

Dans le cadre de l'épidémie de COVID, les mesures sanitaires prises par le gouvernement impactent lourdement la continuité pédagogique. Les dispositions matérielles nécessaires à l'étude et la condition des étudiant·e·s sont également grandement impactées, que ce soit au niveau de leur santé mentale et/ou physique.

En effet, qu'il s'agisse des cours quotidiens en distanciel, ou de l'organisation et la mise en place des examens, les étudiant·e·s sont plongé·e·s dans des conditions psychologiques et matérielles défavorables. On ne peut que constater l'aggravation de la détresse étudiante, de nombreuses enquêtes mettent en exergue la hausse de pensées suicidaires chez les étudiant·e·s, l'approfondissement de leur précarité, l'augmentation d'épisodes dépressifs majeurs, sans compter le nombre croissant de décrochages.

Malgré les mesures encourageantes prises par l'Université, et à échelle plus réduite, par l'UFR SHA, les conditions des étudiant·e·s restent alarmantes. Les appels à l'aide quotidiens, dont le hashtag #étudiantsfantômes est un exemple éloquent, sont symptomatiques de cette situation.

Par ce communiqué, les élu·e·s étudiant·e·s de l'UFR SHA et l'Assemblée Générale des étudiant·e·s de l'Université de Poitiers, souhaitent alarmer le conseil d'UFR mais aussi l'ensemble des acteurs de l'enseignement à l'UFR SHA, concernant la détresse psychologique et matérielle de ses étudiant·e·s.

Cette situation est une conséquence directe des politiques d'austérité que le secteur de l'ESR subit depuis des années. Nos dirigeant·e·s en sont pleinement responsables, mais nous nous devons de rattraper les pots cassés, et de faire que les conditions d'études des étudiant·e·s de l'UFR SHA puissent être les plus saines possible.

Des mesures peuvent être prises pour affronter plus sereinement cette situation. Ailleurs en France et en Europe, des universités ont déjà pris en main ce problème par le biais de divers aménagements.

En premier lieu, il nous semble indispensable de pouvoir communiquer avec les acteurs de l'enseignement de l'UFR SHA de manière saine et productive. C'est pour cela que nous souhaitons aujourd'hui promouvoir le dialogue avec les enseignant·e·s de chaque département, les assesseur·e·s à la pédagogie et l'équipe administrative. Il est essentiel que ce dialogue se fasse dans un premier temps au sein même des départements, au travers d'un rencontre entre directeur·rice·s de département et délégué·e·s afin d'avoir une vision claire

de la situation au cas par cas, puis faire remonter ces informations au conseil d'UFR pour en discuter et voir ce qui peut être mis en place.

Cette relation doit vivre par un échange régulier et attentif concernant les possibilités d'améliorations des conditions d'études, notamment par les relais essentiels que sont les délégué·e·s de promotions ainsi que les élu·e·s étudiant·e·s.

Dans ce cadre d'échanges, nous établissons une liste de revendications concrètes permettant l'amélioration de la condition étudiante :

- Une adaptation de la charge de travail des étudiant·e·s (ajustement des emplois du temps, adaptation du nombre d'heures de cours, etc.), en fonction des demandes des étudiant·e·s et des possibilités par départements.
- L'appui de l'UFR et des départements pour la diffusion et l'incitation à la participation des étudiant·e·s à l'enquête sur l'effet de la pandémie sur les conditions d'étude. Ainsi que la mise en place d'un temps d'échange entre étudiant·e·s et enseignant·e·s à ce sujet au début des enseignements.
- L'adaptation des conditions d'examens, à la suite d'une consultation étudiante, à l'aide entre autre des délégué·e·s, par promo, et réalisé par les directeur·rice·s de départements. L'avis des étudiant·e·s doit être pris en compte.
- La reconduction d'une campagne d'information à destination des étudiant·e·s concernant la possibilité de prêt de matériel informatique.

Position du conseil de l'UFR SHA sur les propos tenus par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à l'encontre des recherches en sciences humaines et sociales.

Les membres du conseil de l'UFR SHA réuni.e.s ce jeudi 4 mars s'associent sans réserve à l'indignation largement exprimée par la communauté universitaire face aux propos de la ministre de tutelle de l'ESR mettant en cause la qualité des recherches en sciences humaines sociales et proposant la mise en place d'une enquête sur les contenus des recherches. Elles et ils dénoncent le fait qu'une ministre, qui a fragilisé les instances d'évaluation entre pair.e.s en imposant la LPR contre l'avis de la communauté universitaire, qui a été muette quant aux solutions à apporter à la situation dramatique des étudiant.e.s et au bon fonctionnement de l'université pendant la pandémie, ne prenne la parole que pour mettre en cause les libertés académiques des chercheurs et chercheuses.

C'est l'ensemble de la crédibilité des sciences humaines et sociales que l'on cherche à saper. Une telle démarche est indigne d'une ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et nous nous associons à la demande de démission déjà portée par plusieurs milliers de collègues et d'étudiant.e.s.

Adoptée à l'unanimité moins 4 abstentions

